

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône Alpes N°AURA-2020-Exp-042

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Commission Alpes Ain

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2020-11-17-01018

Dénomination du projet : demande de transport du lieu de découverte jusqu'au laboratoire de l'université Lyon 1 de cadavres d'animaux d'espèces protégées signalés morts sur le réseau routier

Lieu des opérations : réseau routier des départements du Rhône, de l'Ain, de la Loire et de l'Isère

Bénéficiaire : Laboratoire (LBBE/UMR 557) de l'université de Lyon 1

MOTIVATION OU CONDITIONS

La demande de dérogation et la mise en œuvre du protocole de récolte de cadavres d'animaux trouvés morts suite à des collisions n'est pas de nature à porter atteinte à l'état de conservation des espèces visées.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 31/12/2020

SIGNATURE

